KEEWATIN

Monseigneur Ovide Charlebois, o. m. i.

Evêque de Bérénice, Premier Vicaire apostolique du Keewatin.

Le nouvel évêque appartient à une de ces familles patriarcales et foncièrement chrétiennes, comme il en existe tant, Dieu merci, dans la province de Québec. Il naquit le 12 février 1862, à Oka, lac des deux montagnes, diocèse de Montréal, et dès le lendemain de sa naissance, il recevait le saint baptême.

Il fit ses études au collège de l'Assomption, puis il entra au noviciat des PP. Oblats, à Lachine, près Montréal, le 13 août 1882.

La vie religieuse semble avoir un attrait tout spécial pour sa famille, et deux de ses frères, aujourd'hui prêtres oblats comme lui, ne tardèrent pas à le suivre au noviciat.

Le frère Ovide fit ses vœux perpétuels juste deux ans après sa prise d'habit, c'est-à-dire le 13 août 1884. Il n'était encore qu'étudiant en théologie. Ses études ecclésiastiques terminées, il fut ordonné prêtre le 17 juillet 1887.

Le même jour, il reçut son obédience pour le diocèse de St-Albert qui comprenait alors ce qui est depuis devenu le diocèse de Prince-Albert.

Quelque cinq mois plus tard, le 5 novembre, il arrivait au premier des deux postes qu'il ait jamais occupés dans le Nord-Ouest. C'était la mission St-Joseph au fort Cumberland, pays jusque-là en grande partie protestant.

Pendant seize ans il s'y dépensa sans compter, travaillant de ses mains quand ses faibles ressources ne lui permettaient point de se procurer de l'aide, prêchant et visitant les sauvages qui lui étaient confiés et faisant parmi eux de nombreuses conversions. De cette manière il se bâtit une église convenable et mit sa mission sur un bon pied.

Son zèle et ses talents de bon administrateur furent reconnus en 1890, lorsque ses supérieurs crurent pouvoir le mettre à la tête de toutes les missions avoisinantes.

Dès lors il ajouta au soin des sauvages qui fréquentent le fort Cumberland celui des Indiens du Pas, du Grand Rapide et en général de la basse Saskatchewan. Tous les ans, il se rendait par eau à Prince Albert, d'où il descendait en bateau plat l'approvisionnement de ces différents postes.

Trois ans plus tard, 27 août 1903, il succédait au R. P. Paquette comme directeur de l'école de Duck Lake. Sous sa sage direction, la dette qui grevait l'établissement a été réduite à des proportions qui permettent de contempler l'avenir sans trop d'appréhension.

Il fit plus, St-Michel devint sous sa houlette une école modèle. Par sa bonté naturelle, son grand esprit de foi et le soin tout paternel avec lequel il veillait sur ses enfants, il réussit non seulement à faire supporter, mais même à faire aimer le séjour dans cet établissement à des enfants qui avaient grandi jusqu'à l'âge de raison en l'absence de toute contrainte.

Saint-Michel compte une centaine d'enfants indiens des deux sexes, et non seulement ceux-ci peuvent se vanter d'être animés d'un excellent esprit, mais on peut dire que le moindre scandale n'est jamais venu ternir le blason de cette belle institution.

Naturellement le R. P. Charlebois n'y fit pas tout : il a eu pour le seconder d'excellentes religieuses qui ne ménagent pas leurs peines. Mais chacun sait que les membres suivent généralement le mouvement imprimé par la tête.



Depuis quelque temps déjà, il était question de la formation d'un nouveau Vicariat apostolique, qui comprendrait la partie inférieure des terres arrosées par les tributaires de

la Baie d'Hudson, y compris la belle mission de Saint-Jean-Baptiste, à l'Ile à la Crosse — la plus ancienne de toutes les missions du nord, puisque la fondation remonte à l'an 1844.

Cette division, décidée en principe, devint un vicariat apostolique il y a quelque mois, et le 8 août dernier le R. P. Charlebois en était nommé le premier titulaire avec le titre d'évêque de Bérénice, en Lybie.

Son élévation à l'Episcopat est le digne couronnement de 23 ans d'une vie toute faite de dévouement, d'esprit de foi et d'humble simplicité, vie de fructueux développements dans le champ plus vaste qui vient d'être confié à son zèle.

Le sacre.

Mgr Ovide Charlebois a été sacré, le 30 novembre dernier, dans l'église paroissale de l'Assomption, — l'église du beau collège où il a fait ses études — sous le titre d'évêque de Bérénice, vicaire apostolique du Keewatin. La cérémonie du sacre qui a eu lieu en présence de Mgr l'archevêque de Montréal, assistant au trône, et qui réunissait une quinzaine d'évêques et plus de trois cents prêtres, a été présidée par Mgr Langevin, l'archevêque de Saint-Boniface, le métropolitain du nouvel évêque. Les évêques assistants de l'élu étaient Nos Seigneurs Archambeault, de Joliette, et Bernard, de Saint-Hyacinthe. Le Rév. Père Dozois, provincial des Oblats, prononça le discours de circonstance. M. l'abbé Ferréol Jobin, du collège de l'Assomption, eut l'honneur de lire en chaire les lettres de créance du nouvel évêque.

Si Mgr Charlebois n'eut pas la consolation d'avoir à la cérémonie son père et sa mère, qui sont morts, il vit autour de lui, outre ses frères et sœurs, plus de deux cents proches parents.

La cérémonie fut grandiose. Jamais sans doute l'Assomption n'avait vu pareille fête. Les bons paroissiens et les pieux écoliers se montrèrent dignes de l'honneur qu'on

leur faisait, par leur zèle, leur empressement et leur enthousiasme. Pourquoi n'ajouterions-nous pas, car le détail a son charme, que la quête, qui fut abondante, se faisait en faveur de la future cathédrale du Keewatin ? La *schola* du collège a exécuté le plain-chant et la musique avec une remarquable précision et un goût très sûr.

Au banquet, de remarquables discours furent prononcés par Mgr l'Archevêque de Montréal, par Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, consécrateur et métropolitain, et par M. le chanoine Villeneuve, supérieur du collège de l'Assomption. A chacun, Mgr Charlebois répondit avec distinction, et n'oublia personne dans ses remerciements.

Mgr Bruchési, en exprimant au nouvel évêque ses souhaits de longue vie et d'apostolat fécond, rendit un précieux hommage au mérite et au dévouement des fils de Mgr de Mazenod.

Mgr Langevin salua dans l'évêque qu'il venait de consacrer, les qualités du zèle avec lequel, simple missionnaire Oblat, le P. Charlebois avait su, à l'exemple de saint Paul, se faire tout à tous, évangéliser ses ouailles en s'adaptant à leurs usages et en parlant leurs langues sauvages pour les convertir et les conserver au bon Dieu. Il sera évêque catholique donc, et apostolique.

Avec une délicatesse tout à fait charmante, Monsieur le supérieur du collège rappela les liens qui unissaient l'évêque à son Alma Mater. Il eut plus d'un mot aimable à l'adresse de la congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Mgr Dontenwill, supérieur général, était représenté par le R. P. N. S. Dozois, assistant général et visiteur.

Le R. P. Grandin, vicaire des missions d'Alta-Sask, prit part également à la cérémonie. A son titre officiel, il ajoutait celui de neveu du regretté Mgr Grandin, qui a ordonné prêtre Mgr Charlebois.

Nous nous reprocherions, avec la semaine religieuse de Montréal, de ne pas citer au moins un passage de l'éloquent

sermon qu'avait prononcé à la cérémonie du sacre le R. P. Dozois, provincial. Nous avons gardé cette citation pour la fin, parce qu'elle nous permettra, en faisant nôtres les beaux souhaits, si chrétiens, qu'elle contient, d'offrir au nouvel évêque nos meilleurs vœux.

« Mes frères, l'Eglise n'est jamais plus belle que lorsqu'elle est persécutée, car alors elle s'empourpre du sang de son Dieu. Jésus-Christ n'a jamais été plus beau que sur le Calvaire et il savait si bien les charmes de ses larmes et de son sang qu'il prophétisait : « Quand je serai élevé entre le ciel et la terre, j'attirerai tout à moi ». De même l'évêque n'est jamais plus grand que dans la souffrance. Mgr Charlebois participera à la grandeur de son Maître crucifié. Il est préparé à la mission que le ciel lui confie aujourd'hui par l'épreuve et par le sacrifice. C'est ce que signifient les vingt-trois ans qu'il a passés au milieu des sauvages de l'Ouest. Au cours de ces vingt-trois années d'apostolat, je ne sache pas qu'il ait fait naufrage, ni qu'il ait été battu de verges, comme saint Paul, mais je sais qu'il a souffert de la faim, de la nudité, de la fatigue excessive, et surtout de l'isolement. Ceux qui ont eu l'avantage de lire ses édifiantes correspondances, et vous en êtes, savent combien le cœur affectueux du P. Charlebois a souffert de la solitude dans laquelle s'écoula sa jeunesse sacerdotale. Loin de ses parents, loin de tout confrère, loin de tout compatriote, loin de tout blanc, il a travaillé avec un zèle insurpassable, il a souffert en martyr, il a pleuré en saint. Et sa carrière n'est pas finie. Placé par Dieu à la tête d'un diocèse, d'un vicariat, qui n'offre rien aux convoitises humaines, il ira jusqu'au Calvaire. Allez, apôtre du crucifié ; votre cœur est plein de l'amour de Dieu, qu'il le déverse sur les âmes les plus abandonnées. Allez là-bas dans l'extrême nord, allez-y par Marie — *Ad Jesum per Mariam.* — C'est là que votre modèle divin vous attend. Votre cathédrale, ce sera la tente de toile, ou la voûte des

cieux ; pour véhicule, vous n'aurez que la misérable traîne à chiens ; votre peuple, ce sera le peuple indien ; allez au Calvaire, allez ! »

Induit pour les missions étrangères.

Ainsi qu'il apparaîtra de la lecture du texte, cet induit a été demandé et accordé en faveur des missions étrangères, pour permettre aux Provinciaux et Vicaires des missions d'obtenir par écrit le vote délibératif de leurs Consulteurs, soit pour l'admission aux vœux, soit pour quelque autre matière, lorsque la réunion des membres du Conseil n'est pas possible.

Il est publié ici, afin de ne point le séparer des observations que sa promulgation comporte.

1° Le but de cet induit n'est pas de suppléer dans les circonstances ordinaires aux réunions des Conseils provinciaux ou vicariaux telles qu'elles sont prescrites par nos saintes Règles et qui restent maintenant comme par le passé le mode normal d'administration des Provinces ou Vicariats ;

2° L'induit ne peut servir qu'en dehors de l'Europe « *in missionibus exteris* » et dans des circonstances exceptionnelles, pour des cas imprévus ou urgents, lorsqu'une impossibilité physique ou morale empêchera d'agir autrement « *quoties aliter fieri nequeat* » ;

3° Les décisions *motivées* des Consulteurs devront être données *par écrit* et conservées aux archives provinciales ou vicariales, pour être produites en cas de besoin ;

4° Une copie certifiée conforme des lettres dans lesquelles les Consulteurs auront fait connaître leurs votes motivés devra être jointe au dossier qui sera soumis à l'approbation du Supérieur Général et de ses Assistants ;

5° Les décisions du Conseil provincial ou vicarial ne sauraient être approuvées par le Conseil généralice si les